



FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

SECRETARIAT GENERAL: 13, Place Albert 1^{er} B – 6530 Thuin (Belgique)

13.07.2001 / FR

Standard FCI N°171

BOUVIER DES ARDENNES

ORIGINE : Belgique.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 25.10.2000.

UTILISATION : A l'origine, un vrai bouvier, habitué au plein air et au rude travail du rassemblement, de la garde et de la conduite des bestiaux. Encore aujourd'hui, sous un minimum de format pour un maximum d'efficacité, un chien de service en général et de garde des troupeaux et de la propriété en particulier.

CLASSIFICATION FCI : Groupe 1 Chien de berger et de bouvier (sauf chiens de bouviers suisses).
 Section 2 Chiens de bouvier (sauf chiens de bouvier suisses)
 Avec épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Depuis toujours appelé chien de vaches dans les Ardennes belges, sélectionné pour ses aptitudes, il doit son nom à la pratique de la garde et de la conduite des bovins et à la région de ses fonctions, plutôt qu'à son physique. Le climat rude, le labeur pénible et spécifique, le relief accidenté et la pauvreté de la région ont façonné le type.

Seuls les plus rustiques et les plus performants d'une production volontairement limitée restèrent en vie pour conduire les troupeaux, le plus souvent de vaches laitières et de moutons, mais aussi, au siècle dernier, de porcs et de chevaux.

Utilisé dès le 19^{ème} siècle pour la traque au cerf et au sanglier, il devient durant les deux guerres mondiales le chien du braconnier.

A la fin du 19^{ème} siècle, le chien de bouvier ressemble à un berger à poil dur mais en plus fort, plus costaud et plus mordant. Dans les expositions belges, des classes sont ouvertes aux chiens de bouvier à titre d'enquête, en vue d'établir des traits de ressemblance.

C'est le 27 avril 1903, à l'exposition de Liège que le Professeur Reul découvre « Tom », premier chien au type idéal de chien de bouvier (sans plus de précision à l'époque).

En 1913 est fondée la « Société liégeoise pour l'amélioration du chien de bouvier de la province de Liège et des Ardennes », qui rédige un projet de standard. Le texte définitif sera adopté par la Belgique en 1923 et publié par la F.C.I. le 16 juin 1963.

La disparition de nombreuses fermes ardennaises, cumulée à la raréfaction des troupeaux laitiers, réduit considérablement le nombre de chiens utilisés.

Vers 1985, c'est la collecte de colostrum dans les troupeaux laitiers qui amène les cynophiles à découvrir quelques rescapés, plus ou moins typiques, de bouviers des Ardennes. Vers 1990, des éleveurs s'attachent à produire des chiens répondant mieux au type tel que décrit dans le standard, en partant de ces lignées des Ardennes. Paradoxalement, c'est dans le nord du pays que quelques bouviers et bergers émerveillés par les performances de ces chiens à la conduite des troupeaux, ont élevé, dans la discrétion mais avec soin et compétence, à partir d'une souche transplantée vers 1930. Ce n'est qu'en 1996 que cette souche a été découverte par la Cynophilie officielle.

ASPECT GENERAL : C'est un rustaud râblé de taille moyenne qui n'a aucune prétention à l'élégance. Il est court et trapu, avec une ossature plus lourde que ne laisse supposer son volume et une tête puissante.

Les adjectifs court, compact, musclé sont ceux qui conviennent le mieux pour le décrire. Son poil rude et ébouriffé (sauf sur le crâne où il est plus court et plat), ses moustaches et barbiche, lui donnent un air rébarbatif. Le Bouvier des Ardennes sera jugé en statique dans ses positions naturelles, sans contact physique avec le présentateur.

PROPORTIONS IMPORTANTES :

- La longueur de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse est approximativement égale à la hauteur au garrot.
- La hauteur de poitrine approche la moitié de la hauteur au garrot.
- La tête est plutôt courte et le chanfrein est nettement plus court que le crâne, qui est lui-même un peu plus long que large.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Le Bouvier des Ardennes est un chien qui fait preuve de beaucoup d'endurance et d'énergie. Il est enjoué, curieux, agile et sociable et sa qualité première est son adaptabilité, de sorte qu'il se sent à l'aise dans toutes les situations. Il est tenace et infiniment courageux pour défendre les siens, ses biens et son territoire.

TETE : Forte, plutôt courte.

REGION CRANIENNE : Large et plate, sa ligne supérieure est parallèle à celle du chanfrein. Le sillon médian et la crête occipitale sont pratiquement invisibles. Les arcades sourcilières sont soulignées par des sourcils broussailleux. Les zygomatiques ne sont ni saillants ni très arqués.

Stop : Marqué, mais sans excès.

REGION FACIALE :

Truffe (nez) : Large, toujours noire.

Museau : Large, épais et bien rempli sous les yeux, nettement plus court que le crâne. Garni de poils relevés masquant l'angle interne de l'œil. Les côtés du museau et les joues sont dans le prolongement les uns des autres.

Lèvres : Minces, jointives, les bords toujours noirs. La commissure ne doit pas être lâche. Les lèvres supérieures et inférieure, la mâchoire inférieure et le menton sont garnis de poils de 5 à 6 cm formant moustache et barbiche.

Mâchoires/dents : Les mâchoires sont puissantes. La denture doit être complète correspondant à la formule dentaire. L'absence de deux prémolaires I (2 PM1) est tolérée et les molaires 3 (M3) ne sont pas prises en considération. Les incisives « en ciseaux » sont implantées régulièrement en un arc bien ouvert. La denture « en pince » sans perte de contact est acceptée sans être à favoriser. La cavité buccale doit être aussi pigmentée que possible.

Joues : Bien plates, mais musclées.

YEUX : De grandeur moyenne, pas trop écartés, légèrement ovales, jamais globuleux ni proéminents, aussi foncés que possible. Les paupières sont bordées de noir et les conjonctives ne doivent pas être visibles.

OREILLES : Non coupées. Elles sont attachées haut, bien triangulaires, plutôt petites. Rabattues, l'extrémité ne doit pas dépasser la commissure externe de l'œil. Les oreilles rigides, droites et pointées ont la préférence. Les oreilles droites avec la pointe tombant vers l'avant, ou semi-dressées, pliées vers l'extérieur sont également admises.

COU : Fort, musclé, dégagé, plutôt cylindrique, légèrement galbé, suffisamment relevé, sans fanon.

CORPS : Puissant, sans lourdeur, aux côtes plutôt rondes que plates. La longueur depuis la pointe de l'épaule jusqu'à la pointe de la fesse est approximativement égale à la hauteur au garrot. Le flanc est bien court.

Ligne du dessus : Horizontale, large, puissante et tendue.

Garrot : Légèrement saillant.

Dos : Musclé et bien soutenu, souple sans apparence de faiblesse.

Rein : Court, bien large, musclé, transversalement assez plat.

Croupe : Large, très légèrement inclinée ou de préférence horizontale.

Poitrine : Large et descendue jusqu'aux coudes, les côtes bien cintrées, surtout dans leur tiers supérieur. Le dessous de la poitrine doit avoir, transversalement, une certaine rondeur. Vu de face, le poitrail est assez large.

Ligne du dessous et ventre : Le ventre, assez rempli, est un peu relevé.

QUEUE : La grande majorité est brachyoure, un bon nombre anoure. La queue est épaisse et attachée haut.

Queue courte : elle prolonge la ligne du dessus.

Dans les pays où la caudectomie est interdite, la queue entière est admise.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Ossature puissante. Les antérieurs, très musclés, sont d'aplomb vus de tous les côtés et bien parallèles vus de face.

Epaule : Moyennement longue et oblique, avec une musculature épaisse. L'omoplate forme avec l'humérus un angle approchant 110 degrés.

Bras : Long et très musclé.

Coude : Ferme, ni décollé, ni serré.

Avant-bras : Droit et fort.

Poignet : Ferme et nettement dessiné, près de terre.

Métacarpe : Fort, court et très peu incliné.

Pieds antérieurs : Rond, bien serré ; doigts cambrés ; coussinets foncés, épais et élastiques, ongles forts et gros.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Puissants, musclés, moyennement angulés, vus de derrière bien parallèles. En statique, vu de profil, le pied doit se poser juste derrière la verticale de l'extrémité ischiatique.

Cuisse : Très musclée et bien gigotée.

Jambe : Modérément longue, bien musclée.

Jarret : Près de terre, large et nerveux.

Canon métatarsien : Vu de profil, peu incliné. Sans ergots.

Pieds postérieurs : Comme celui de devant.

ALLURES : Les membres se meuvent parallèlement au plan médian du corps qui reste dans l'axe du déplacement. Le pas rapide et dégagé et le trot vif sont des allures habituelles. Le Bouvier des Ardennes n'est pas spécialement galopeur, mais il peut virevolter en plein élan, quelles que soient l'allure et la vitesse. Le trot est de bonne amplitude, le mouvement régulier avec une excellente poussée des postérieurs, la ligne du dessus demeurant bien tendue et ferme. Le chien ne doit pas aller l'amble. Chien d'action, le Bouvier des Ardennes reste peu en place. En liberté, son aptitude à pousser les troupeaux l'amène souvent à marcher derrière son maître en effectuant des demi-cercles.

PEAU : Bien tendue, sans former de plis, mais souple. Le bord des paupières et des lèvres est toujours fortement pigmenté.

ROBE

Qualité du poil : La robe doit lui permettre de vivre en plein air, de garder et de conduire les troupeaux, quelles que soient les conditions atmosphériques parfois extrêmes de sa région d'origine.

Le poil de couverture doit être sec, rêche et ébouriffé, de 6 cm environ sur tout le corps, mais plus court et plus plat sur le crâne, toutefois avec la présence des sourcils. Il doit former moustache et barbiche de 5 à 6 cm environ et cacher la commissure interne de l'œil. Les avant-bras sont garnis de poils plus courts mais secs, un peu hirsutes, leur conférant un aspect cylindrique avec présence de courtes franges sur la partie postérieure. L'arrière des cuisses est garni d'un poil plus long formant la culotte. La face externe des oreilles est recouverte de poils courts, doux et droits, parsemés de rares poils plus longs. Le conduit auditif est protégé par des poils longs ne se distinguant pas de ceux de la collerette constituée de poils entourant la gorge et dirigés vers l'arrière. Les espaces entre les coussinets sont garnis de poils très courts.

Le sous-poil très dense en toute saison, plus abondant encore en hiver, garantit bien le chien des intempéries. Il est aussi présent sur les membres. Sa longueur égale à peu près la moitié de celle du poil de couverture.

Couleur du poil : Toutes les couleurs sont admises sauf le blanc ; la couleur du sous-poil varie en fonction de celle du poil de couverture. Une marque blanche au poitrail ou les extrémités des doigts blanches sont admises sans être souhaitées. La robe est souvent constituée de poils gris, noirs et fauves entremêlés ; robe grise allant du gris clair au gris foncé ; robe brune, rousse ou de couleur paille.

TAILLE ET POIDS :

Hauteur au garrot : 56 à 62 pour les mâles
52 à 56 pour les femelles.

Avec tolérance de + ou - 1 cm.

Poids : de 28 à 35 kg pour les mâles,
de 22 à 28 kg pour les femelles.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien être du chien.

- Aspect général : trop lourd, trop élégant, trop enlevé.
- Tête : Mauvaises proportions, manque de parallélisme, museau trop fin, manque ou excès de garniture, chanfrein busqué, stop trop marqué ou effacé, crâne trop arrondi.
- Denture : Incisives mal rangées. Le manque d'une incisive (1 I), d'une prémolaire 2 (1 PM2) ou d'une prémolaire 3 (1 PM3).
- Yeux : Clairs, ronds, globuleux, enfoncés.
- Oreilles : Trop larges à la base, plantées bas, l'extrémité arrondie ; divergentes ou convergentes si elles sont portées dressées.
- Cou : Grêle, long, enfoncé dans les épaules.
- Ligne du dessus : Dos et/ou rein longs ou étroits, faibles, affaissés ou voussés.
- Poitrine : Pas assez descendue, dessous sans une certaine rondeur transversale, poitrail trop étroit.
- Queue : Implantée trop bas, portée trop haut, rentrée entre les membres, formant crochet, déviée.
- Allures : Mouvement serré, trop peu d'impulsion, foulée trop courte, allure relevée des antérieurs.
- Poil : Pas assez rêche, couché à plat, garniture en tête trop courte ou trop abondante, poil trop long sur le crâne, membres trop ou trop peu garnis, franges sur une queue longue. Sous-poil pas assez dense, trop court, trop long.
- Couleur : Du blanc trop étendu au poitrail et aux pieds.
- Caractère : Timidité, indolence.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.
- Aspect général : Manque de type.

- Nez, lèvres, paupières : Dépigmentés.
- Denture : Prognathisme supérieur, prognathisme inférieur, même sans perte de contact (articulé inversé) ; occlusion croisée ; absence d'une carnassière supérieure (1 PM4) ou inférieure (1 M1), d'une molaire (1 M1 ou 1 M2 sauf les M3), d'une prémolaire 3 (1PM3) plus une autre dent ou au total, de trois dents ou plus.
- Yeux : Jaunes, vairons, d'expression hagarde.
- Oreilles : Coupées ou plaquées.
- Queue : Portée en cierge ou enroulée.
- Robe : Tout toilettage ; poil long ou ras droit ou bouclé, laineux ou soyeux ; absence de garniture en tête ou son excès masquant l'œil complètement ou la forme de la tête, absence de sous-poil.
- Couleur : Robe blanche ou du blanc ailleurs qu'au poitrail ou aux doigts.
- Taille : Hors des limites.

N.B. :

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

ANATOMIE EXTERIEURE

